

CV Pièce obligatoire *

Un CV d'une ou deux pages indiquant clairement :

- l'identité du candidat,
- sa date de naissance et ses coordonnées (adresse électronique et téléphone) ;
- le cursus universitaire et les autres formations suivies (diplômes obtenus, dates et lieux) ;
- les expériences de stage (nature, lieu, dates, volumes horaires)
- les expériences professionnelles ; d'éventuelles expériences à l'étranger, les autres expériences, connaissances et activités que le candidat ou la candidate souhaite faire connaître au jury de sélection.

Motivation et recommandations

Lettre de motivation Pièce obligatoire *

LM comprend un argumentaire concernant le choix du Master spécialité Psychopathologie et Psychologie Clinique ET une analyse du parcours de formation (3 PAGES MAX - Times 12, Interlignes 1,5, Marges normales, paragraphes ajustés).

Projet de recherche en master Pièce obligatoire *

Projet de recherche pouvant se déployer sur les 2 ans du Master, avec brève bibliographie (2 PAGES MAX biblio comprise – cf. normes dactylo autre doc). Projet inscrit dans l'épistémologie du Master.

ANALYSE D'UN CAS CLINIQUE VÉCU Pièce obligatoire *

Étude de cas issue d'une rencontre vécue par l'étudiant (PAS un cas travaillé en cours ou issu de la littérature) qui doit rendre compte :

- * De qualités d'observation clinique,
- * De connaissances théoriques en psychopathologie et en psychologie clinique référées à la psychanalyse,
- * De la compréhension clinique de la situation exposée,
- * D'une réflexion sur le positionnement clinique.

Il s'agit d'une analyse clinique (PAS un repérage sémiologique et/ou diagnostic).

(5 pages MAXIMUM bibliographie comprise - Times 12, Interlignes 1,5, Marges normales, paragraphes ajustés).

RELEVES DE NOTES LICENCE **Pièce obligatoire ***

Travaux réalisés

Résumé de travaux de recherche en licence **Pièce facultative ▲**

Résumé 1 PAGE des travaux de recherche effectués en Licence. Il s'agit bien d'un RÉSUMÉ et NON de l'intégralité du dossier de TER. (Times 12, Interlignes simples, Marges normales, paragraphes ajustés).

ATTESTATIONS DE STAGE **Pièce facultative ▲**

–Le cas échéant, un ou des attestations de stages (attestation qualitative et quantitative) si un stage a été effectué. Cette pièce est facultative. Le stage n'est pas un critère d'admission.

PIECES ADMINISTRATIVES POUR JUSTIFIER QUE VOUS REMPLISSEZ LES CRITERES CFP **Pièces obligatoires ***

Une attestation d'emploi actuel justifiant d'une activité de 70% minimum **ou pour :**

- les demandeurs d'emploi : attestation d'inscription au pôle emploi
 - les professions libérales : inscription à un registre ou répertoire professionnel et attestation sur l'honneur
 - les parents d'enfant(s) de moins de 6 ans : livret de famille
- 9 - Des justificatifs d'emploi (attestation de travail, certificat de travail, fiches de salaire, etc – excepté contrat de travail) couvrant une période d'au moins 3 ans.